

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 5 octobre 2020

Date de l'annonce publique : 24/09/2020

Date de la convocation des conseillers : 24/09/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; MAJERUS, rédacteur remplaçant le secrétaire communal.
Procuration	Néant.
Absences	Néant.
Référence	CC.2020-10-5 - 3.0
Point de l'ordre du jour	3.0
Objet	Nouvelle convention avec l'association CIGL Roeserbann.

### Le conseil communal,

Vu la nouvelle convention réglant les relations entre la Commune de Roeser et l'initiative sociale CIGL Roeserbann & Weiler-la-Tour, telle qu'elle a été votée par le conseil d'administration du CIGL Roeserbann & Weiler-la-Tour en date du 16 juin 2020 ;

Considérant que le CIGL a pour objet de favoriser la création d'emploi et la réinsertion dans l'emploi en participant activement au développement local et en soutenant l'inclusion sociale, tout en promouvant également la formation continue ;

Considérant qu'en contrepartie de la mission assurée par le CIGL l'administration communale garantit un apport financier (voir article 2) et participe au développement et à la supervision des programmes élaborés ensemble avec l'association locale ;

Considérant que cette nouvelle convention est destinée à remplacer la convention du 18 septembre 2013, qui avait été approuvée par délibération du 7 octobre 2013 ;

Vu l'article 3/264/612180/99001 P du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention, signée le 30 juillet 2020, réglant les relations entre la Commune de Roeser et l'initiative sociale CIGL Roeserbann & Weiler-la-Tour.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 20 octobre 2020

Le bourgmestre,

Le secrétaire,